



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
Site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof
20 et 21 juin 2009
64^e anniversaire de la libération
des camps de concentration

65^e anniversaire de l'évacuation du camp de
Natzweiler-Struthof

VEILLÉE FUNÈBRE

Samedi 20 juin 2009

- 20h30** Le cortège se forme à l'entrée du Centre européen du résistant déporté. Précédé de six porteurs de flambeau et des porte-drapeau, le cortège se dirige vers le Gisant, dépôt de gerbe par Monsieur le Président de la Commission Exécutive. Puis le cortège se dirige vers les plaques des Généraux Frère et Delestraint. Simultanément, Monsieur le Président de l'Amicale des déportés de Natzweiler-Struthof dépose une gerbe au pied de la plaque du Général Frère et Monsieur le Président d'Honneur de l'Amicale des Déportés de Natzweiler-Struthof dépose une gerbe au pied de la plaque du Général Delestraint.
- 21h00** Le cortège se dirige vers le Mémorial, les porte-drapeau se mettent en place en arc de cercle à l'intérieur du Mémorial.
Monsieur le Président de la Commission Exécutive allume la flamme du Souvenir.
- Sonnerie aux Morts** avec écho dans le bas du camp et dans la Nécropole.
- Minute de silence.**
- 21h15** Première garde assurée par les membres de la Commission exécutive.
- Chant des Partisans.**
- Puis, à intervalles réguliers sonnés par le clairon, les gardes se relèvent.
- Dernière garde assurée par les membres de l'Amicale des Déportés de Natzweiler-Struthof durant laquelle est interprété le **Chant des Marais**.
- Puis, Monsieur le Président de l'Amicale des Déportés de Natzweiler-Struthof éteint la flamme du Souvenir.
- 22h00** Le cortège se reforme, flambeaux et drapeaux en tête, et regagne la Place du Général Delestraint, devant l'entrée du camp.
- Fin de la cérémonie.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Dimanche 21 Juin 2009

- 9h00** Heure limite d'arrivée des invités qui rejoignent les emplacements réservés, précisés sur leur carton d'invitation.
- Les porte-drapeau se placent en arc de cercle à l'intérieur du Mémorial.
- 9h15** Dépôt de gerbes des associations patriotiques et étrangères et des représentations consulaires et diplomatiques au pied du Mémorial.
- 9h45** Arrivée du cortège officiel par la voie d'accès à la nécropole.
Accueil de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.
- 9h50** Monsieur le Secrétaire d'Etat, se dirige vers le Mémorial accompagné de Monsieur le Préfet de la Région Alsace, de Monsieur le Général Gouverneur Militaire de Strasbourg et de Monsieur le Président de la Commission Exécutive.
- Les personnalités ayant accueilli Monsieur le Secrétaire d'Etat suivent et s'arrêtent à l'entrée de la plate-forme menant au Mémorial.
- Sonnerie Aux Champs**
- Monsieur le Secrétaire d'Etat, Monsieur le Préfet, Monsieur le Général Gouverneur Militaire et Monsieur le Président de la Commission Exécutive s'avancent jusqu'au drapeau et le saluent.
- Marseillaise**
- Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants et Monsieur le Général Gouverneur Militaire passent les troupes en revue.
- Les personnalités avancent jusqu'aux emplacements réservés devant le Mémorial.
- 10h00** Monsieur le Secrétaire d'Etat reçoit le flambeau que lui remet Monsieur le Président de la Commission Exécutive, gravit les marches du Mémorial et allume la flamme du Souvenir.
- 10h05** Prières dites par les représentants des cultes.
- 10h15** Dépôt de gerbes par Monsieur le Président de la Commission Exécutive, puis par Monsieur le Président du Comité International du Struthof, et par Monsieur le Président de l'Amicale Nationale des Déportés de Natzweiler-Struthof et par Messieurs les Présidents de l'U.N.A.D.I.F, de la F.N.D.I.R. et de la F.N.D.I.R.P.

10h25 Monsieur le Secrétaire d'Etat dépose une gerbe au Mémorial.

Simultanément, dépôt d'une gerbe devant chacune des 15 stèles dans le Camp au nom du Comité National du Mémorial de la Déportation ; dépôt d'une gerbe devant la plaque en hommage aux déportés étrangers et au pied de la stèle à la mémoire de la Résistance Française.

Sonnerie aux Morts

Minute de silence

Refrain de la Marseillaise

Chant des Partisans*

Chant des Marais*

10h35 Monsieur le Secrétaire d'Etat éteint la flamme du Souvenir.

Allocution de Monsieur le Président de la Commission Exécutive.

Allocution de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

10h45 Monsieur le Préfet, Monsieur le Général Gouverneur Militaire et Monsieur le Président de la Commission Exécutive rejoignent Monsieur le Secrétaire d'Etat en bas des marches du Mémorial. Ils se dirigent ensemble vers le Camp, précédés des porte-drapeau.

10h47 Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants salue les troupes .

10h50 Monsieur le Secrétaire d'Etat entre seul dans le Camp et se recueille devant la Plaque à la mémoire des déportés étrangers.

Monsieur le Secrétaire d'Etat se dirige vers le portail du Camp, salue les porte-drapeau placés en haie d'honneur le long du chemin et signe le Livre d'Or.

Monsieur le Secrétaire d'Etat sort du Camp et salue les personnalités présentes sur la Place du Général Delestraint.

11h00 Départ de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

* Les chants sont interprétés par l'Ensemble vocal de l'Université de Strasbourg

65^e anniversaire de l'évacuation du camp central de Natzweiler, au Struthof

« Le deux ou le trois septembre (1944), les premiers groupes partent après d'interminables appels, et des comptages vérifiés et revérifiés. Mort ou vif, le bagnard doit être répertorié et présenté aux autorités. Pas un seul Stück ne doit échapper à cette comptabilité pointilleuse. (...)

Le quatre, au lever du jour, je suis incorporé à la sortie du travail au dernier groupe d'une longue colonne dont les premiers rangs franchissent déjà la porte du camp. (...)

Dûment encadrée par une troupe nombreuse de SS solidement armés—tous les effectifs SS de la région ont dû être requis pour cette opération - la longue cohorte des prisonniers descend à pied la dizaine de kilomètres qui sépare le camp de la gare de Rothau. Les chiens aboient rageusement et tirent sur leur laisse ; tant de viande de bagnard à portée de mâchoire les surexcite. En serre-file, les kapos vocifèrent et rectifient l'alignement à coups de gummi : rien que de très habituel.

Dans cet équipage, nous traversons le village de Rothau où les habitants ont reçu l'ordre de se tenir éloignés des fenêtres. Pourtant, derrière des rideaux brièvement écartés, j'entrevois le visage d'une femme qui pleure.

Sur le quai de la gare, dans le grand désordre de l'embarquement, notre petit groupe se dirige subrepticement vers le dernier wagon. C'est un coup de poker : ou il sera à demi vide (selon les normes concentrationnaires), ou il sera surbondé.

Dans l'effroyable vacarme des hurlements rauques des gardiens, des chiens et des kapos, dans les remous violents de la foule des rayés embarqués à coups de trique, tassés à coups de crosse, nous essayons, au prix de quelques horions, de passer inaperçus et de maintenir nos positions. (...)

Le compte des partants soigneusement vérifié, la porte est fermée, le gros verrou extérieur claque. (...)

Enfin le convoi s'ébranle avec des hoquets. (...) ... nous ne tardons pas à nous endormir. Le sommeil est la providence du prisonnier ; il abolit le temps, efface le présent et économise les forces.

Des heures s'écoulent ainsi... la nuit est tombée depuis longtemps ».

Jean LEGER
Déporté NN français, matricule 7855

Extrait de
Petite chronique de l'horreur ordinaire
1998, Editions ANACR Yonne, pp. 109-110